

COMMUNE DE SAHUNE

COMPTE RENDU - SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1^{ER} MARS 2021

ORDRE DU JOUR :

Service Eau Assainissement – Vote comptes gestion et administratif 2020, budget 2021, délibération affectation résultat.

- Délibération / Reversement dotation voirie
- Délibération / Trx Eau Asst 2020 demande subvention agence eau
- Délibération / Recrutement agents contractuels de remplacement
- Réaménagement vestiaires stade
- Travaux en cours
- Questions diverses

Le Maire accueille les conseillers et les remercie de leur présence.

Philippe ROBIN est absent excusé, il a donné pouvoir à Henri GRAUGNARD

Jennifer MOURRE est désignée secrétaire de séance

0 – Approbation compte rendu CM du 1^{er} février 2020

Le compte rendu de la séance du CM du 1^{er} février 2021 est adopté à l'unanimité

1 - Service Eau Assainissement : Vote comptes gestion et administratif 2020, budget 2021, délibération affectation du résultat :

Vote des comptes administratif et gestion 2020 : Le compte administratif 2020 du service Eau et Assainissement, parfaitement concordant au compte de gestion du Trésorier, sont adoptés à l'unanimité. Les résultats au 31 décembre 2020 sont les suivants :

Section de fonctionnement	+ 313 154.29€
Section d'investissement	+ 346 176.61€

Vote du Budget 2021 : Le budget proposé pour 2021 équilibré à la somme de 300 875€ en fonctionnement et à la somme de 819 145€ en investissement est adopté à l'unanimité.

Les investissements prévus pour 2021 sont : la nouvelle tranche d'extension du réseau collectif d'assainissement et réhabilitation du réseau d'eau quartier du Moulin, le renouvellement du réseau principal d'eau potable entre réservoirs, les travaux de sécurisation du captage de Gournier, le versement aux propriétaires des compensations de servitude de passage du réseau d'assainissement en terrains privés.

Délibération comptable affectation résultats : l'affectation des résultats 2020 est acceptée, à l'unanimité, pour 187 329.90€ en report excédentaire de fonctionnement, pour 125 824.39€ en affectation à l'investissement et pour 346 175.61€ en report excédentaire d'investissement.

2 – Délibération / Reversement dotation voirie 2021 :

Le Maire explique que le Département verse directement, à la commune, la dotation forfaitaire de solidarité à orientation voirie pour l'aider à réaliser son programme de travaux de voirie annuel. Il précise que c'est la communauté de Communes qui a en charge, par le biais de sa compétence, la programmation, la réalisation, le suivi et le paiement des travaux dont le programme est établi sur proposition de la commune.

Pour permettre la réalisation des travaux 2021, le Maire propose de reverser la totalité de la dotation reçue du Département, à savoir la somme de 12 431€, à la CCB DP.

Décision adoptée à : l'unanimité

3 – Délibération / Trx Eau Asst 2020 Demande de subvention Agence Eau :

Concernant le programme de travaux Eau et Asst 2020 et plus particulièrement la demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau, il est nécessaire de compléter la délibération qui a été prise début février en indiquant les 2 points suivants :

“Le CM après délibération :

DECIDE de réaliser cette opération selon les principes de la Charte Qualité nationale des réseaux d'eau potable,

DECIDE de mentionner dans le dossier de consultation des entreprises que l'opération sera réalisée sous la charte qualité nationale des réseaux d'eau potable”

Le maire propose aux conseillers de rédiger une nouvelle délibération dans ce sens

Décision adoptée à : l'unanimité

4 – Délibération / Recrutement agents contractuels de remplacement :

Le but de cette délibération est d'autoriser, par principe, le maire à recruter, à chaque fois que cela est nécessaire, les agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou agent contractuels momentanément indisponibles. Afin de simplifier le recrutement de personnel contractuel

Décision adoptée à : l'unanimité

5– Réaménagement vestiaires stade :

Une proposition de réaménagement des vestiaires du stade est présentée. Cela permettrait d'apporter au bâtiment une rénovation aux normes sportives actuelles. La Fédération Française du Foot ball amateur peut apporter une aide financière, la Région et le Département également. Il est convenu de retravailler sur ce projet courant 2021 pour le présenter éventuellement aux financements de la FFA en fin d'année, et aux autres financeurs début 2022.

6 – Travaux en cours :

Urbanisme - PLU : La commission CDPENAF s'est tenue électroniquement du 15 au 23 février. A l'issue des débats un avis sera rendu. l'enquête publique pourra ensuite avoir lieu, un commissaire enquêteur sera désigné par le tribunal administratif.

Par ailleurs, un géomètre a été mandaté pour effectuer une étude topographique du secteur de Reillane avec repérage de l'ensemble des réseaux.

7 – Questions diverses :

Maison des Services (France Services) : Des solutions sont actuellement à l'étude pour garder ce service à Sahune. Une réunion avec le Sous-Préfet, les représentants de la CCBDP, les maires concernés aura lieu rapidement.

Eclairage public Village : Un lampadaire gêne l'accès des véhicules à l'embranchement d'un chemin privé. Il a été prévu de le déplacer. La solution offrant les meilleures conditions pour la commune sera retenue.

Aménagement logement 1^{er} étage et projet cantine : un architecte a été contacté pour réaliser des plans sommaires de réaménagement d'un logement et aménagement cantine

La séance est levée à 23h00